

Département
AVEYRON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de PEYRELEAU**

12720

Séance du dimanche 29 novembre 2020

N°20201029-03

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
7	7	7

Date de la Convocation 20/10/2020

Date d'affichage 20/10/2020

Objet de Délibération
Création d'un site internet

L'an deux-mille-vingt et le dimanche 29 novembre à 9h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean Leymarie, Maire.

Etaient présents

ESPINASSE Joël, JULIEN Christian, LEYMARIE Jean, PEIRS Virginie, VALGALIER Jessie, PELLET Bernard, ROUGET Alain

Absents : 0

Procuration : 0

A la demande de Monsieur le maire, Madame PIERS expose les recherches entreprises pour la création et les coûts prévisionnels d'un site internet communal.

Où cet exposé : le conseil municipal de Peyreleau émet un avis favorable à ce projet

- approuve le principe d'un coût prévisionnel de 2000 à 2500 € pour la création et de 200 à 250 € pour la maintenance annuelle.
- demande à Monsieur LEYMARIE préparer les dossiers de demande de subvention

Pour extrait conforme,
Avis favorable

**LE MAIRE
Jean LEYMARIE**



Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-
préfecture de Millau le
29/11/2020
et publication du
29/11/2020